

## Liste des responsables des négociateurs

Intermédiaire en Bourse	Responsable des négociateurs
CCF	M. Mourad LADJIMI
MAC SA	M. Zied HAMMAMI
SOFIGES	M. Adel BEN SALEM
TUNISIE VALEURS	Mlle Mehria BCHINI
MAXULA-BOURSE	M. Hatem HLAOUI
SICOFI	M. Abdellatif BOUGUERRA
FPG	Mme Leila TABEBI
STB-CAPITALIS	M. Ilyes BAILI
SBT	M. CHOKRI CHEBBI
INI	M. Foued MILI
SCIF	M. Faouzi LAJNEF
SIFIB-BH	M. Mohamed Lotfi HADOUJ
BEST-INVEST	M. Moez AROUA
FINACORP	M. Mohsen MATRI
CGF	M. KHALED CHENIK
AXIS	Mme Samia SEKMA
UFI	Mme. Meryem ELLEUCH
TSI	M. Ridha JEMAI
AFC	Mme. Amel KABANI
CGI	M. Mohamed Moez ZRELLI
BNA-CAPITAUX	M. Riadh BORJINI
AMEN-INVEST	M. Riadh ZAIED
UBCI-FINANCE	M. Bessem CHAABANE
SUD-INVEST	M. Chokri BEN OSMAN

Il est rappelé qu'en vertu des dispositions des paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 2.3 du Manuel des conditions de fonctionnements, des négociations et de garantie sur le marché central :

- Le responsable des négociateurs est le vis-à-vis direct de la Bourse et des autres intermédiaires pour toutes les transactions effectuées sur le système de cotation.

- Le responsable des négociateurs a pour mission de :

- ◆ Veiller à éviter tout comportement qui porte atteinte au bon fonctionnement du système de cotation et à l'intégrité du marché ;
- ◆ Superviser et encadrer les négociateurs ;
- ◆ Etablir et assurer l'exécution des procédures de vérification avant que les ordres ne soient envoyés au système de cotation; Surveiller en permanence le mécanisme de filtrage des ordres.

- Le responsable des négociateurs met en place des procédures de validation de cours et de volume applicable à chaque ordre. Les ordres suivants doivent toujours faire l'objet d'une validation avant leur entrée sur le système de cotation :

- ◆ Les ordres dont la taille est manifestement disproportionnée en comparaison de la liquidité du Titre évaluée par rapport à la capacité d'absorption normale du marché ;
- ◆ Les ordres dont la stipulation de cours est très éloignée des cours prévalant sur le marché ou, à l'évidence, susceptibles de provoquer un décalage de cours exagéré, voire à provoquer un gel de la cotation.